

# Bulletin municipal



Ville de Lac-des-Aigles

Volume 17 Numéro 3 septembre 2025

73, rue Principale C.P. 69, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0

Téléphone : (418) 779-2300

Courriel : [tania@lacdesaigles.ca](mailto:tania@lacdesaigles.ca) & [info@lacdesaigles.ca](mailto:info@lacdesaigles.ca)



## Mot du maire

Bonjour,

Comme je l'ai mentionné dans mon précédent message, j'ai déjà expliqué les raisons pour lesquelles je ne me représente pas au poste de maire. Je n'y reviendrai donc pas ici.

Je tiens simplement à rappeler qu'au cours de ces huit dernières années, je me suis investi pleinement pour contribuer au développement et à la croissance de notre ville. Bien sûr, tout n'a pas été parfait, et j'en suis tout à fait conscient.

Je souhaite plein succès au nouveau conseil municipal et je les remercie d'avance pour leur engagement envers notre communauté.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance aux employés de la ville pour leur professionnalisme et leur dévouement. Je suis convaincu qu'ils sauront accompagner le nouveau conseil dans les décisions à venir pour l'avenir de notre ville.

**Profitez de la vie, elle passe si vite !**

Pierre Bossé  
Retraité

### Prochaines parutions

#### du Bulletin

- Hiver 2025
- Printemps 2026
- Été 2026
- Automne 2026

### Date limite de remise des articles

- 11 décembre 2025
- 12 mars 2026
- 12 juin 2026
- 11 septembre 2026

### Table des matières

Mot du maire	1
Rappel taxes	2
État financiers 2024	3
Faits Saillants 2024	4
Avis public	5-6
Avis public - Élection	7-8
Vente camion Sterling	9
Info municipales	10-11
Correspondance	11
Service incendie	12
CISEA	13
Info Biblio	14-15
Parc Natur'Ailes CIESA	16
Recette d'automne	17
Club l'Aire de L'ENVOL – Messe	18
90 <sup>e</sup> St-Guy	19
Maison de la famille	20-21
RIDT	22
Dons volontaires – Nouveau-né	23
Calendrier – MDJ – Gym	24
Horaire Biblio, Horaire Bureau	25
Tarifs Locaux municipaux	26
Conseil et Employé Municipaux	27
Mot de la direction	28

Date de versements de taxes annuelles 2025 (sauf mises à jour)

*1<sup>er</sup> versement : 31 mars 2025*

*2<sup>e</sup> versement : 9 juin 2025*

*3<sup>e</sup> versement : 18 août 2025*

*4<sup>e</sup> versement : 27 octobre 2025*

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES  
RAPPEL LISTE PUBLIQUE

Taxes dues 2025 – Immeuble susceptible d'être vendu pour taxes

**À la réunion du 12 novembre 2025 chaque membre du conseil recevra une copie de la liste des propriétés dont des taxes sont dues et cette liste devient alors public.**

Si, vous ne désirez pas, que votre nom soit inscrit sur cette liste vous avez jusqu'à vendredi le 7 novembre pour venir acquitter vos dus au bureau municipal ou par Accès D.

**Ensuite, suite à l'approbation de cette liste par le conseil, une lettre enregistrée est adressée à chaque personne apparaissant sur cette liste les avisant d'acquitter les montants dus dans les quinze (15) jours suivant l'avis et l'informant que son immeuble est susceptible d'être vendu pour non-paiement de l'impôt foncier.**

**À compter du 1<sup>er</sup> décembre une facture de pénalité, d'un montant maximal de 20,00 \$ et minimal de 5 % du compte à recevoir, est chargée pour chaque propriété faisant partie de la liste des comptes à recevoir (supérieure à 5 \$) déposée lors de la réunion du conseil du mois de novembre de chaque année.**

**La vente pour non-paiement de taxes est gérée par la MRC de Témiscouata.**

**Il serait bien dommage de devoir vivre une telle situation, si vous voulez en discuter avec la Ville, veuillez communiquer avec la directrice générale Mme Josée Sirois 418-779-2300 poste 1.**

**Au Lac-des-Aigles, nous avons de très bons contribuables qui acquittent leurs comptes de façon assidu et nous les en remercions.**

**Mais si 2 (deux) ans se sont écoulés sans paiement de taxes, la vente sera probablement la seule solution.**

**Merci de votre collaboration.**

**La Municipalité de Lac-des-Aigles, le 12 septembre 2025**

Ville de Lac-des-Aigles

73, rue Principale, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1W0

Téléphone : 418 779-2300

info@lacdesaigles.ca



Etats financiers 2024

Déposés réunion du 2 Juin 2025

REVENUS 2024

RECETTES DE SOURCES LOCALES 33%

Taxes foncières	442 901.00 \$
-----------------	---------------

Taxes spécial terrains vagues	439.00 \$
-------------------------------	-----------

Aqueduc -eau	24 410.00 \$
--------------	--------------

Égouts fonctionnement	32 032.00 \$
-----------------------	--------------

Matières résiduelles	52 837.00 \$
----------------------	--------------

Vidange fosse septiques	8 720.00 \$
-------------------------	-------------

Recyclage	30 739.00 \$
-----------	--------------

	592 078.00 \$
--	---------------

Paiements tenant lieu de taxes 1%	13 034.00 \$
-----------------------------------	--------------

TRANSFERT 42%

Transfert gouvernemental	40 090.00 \$
--------------------------	--------------

Péréquation	183 173.00 \$
-------------	---------------

Ent, route locale	137 276.00 \$
-------------------	---------------

Subvention fusion	388 825.00 \$
-------------------	---------------

	749 364.00 \$
--	---------------

SERVICES RENDUES 21%

Service rendus aux org. Munic.	29 351.00 \$
--------------------------------	--------------

Entretien chemin d'hiver	263 320.00 \$
--------------------------	---------------

Parc Natur'Ailes	27 710.00 \$
------------------	--------------

Revenu éolien	29 599.00 \$
---------------	--------------

Services rendu (photoc. Loc. salles..)	28 697.00 \$
--	--------------

	378 677.00 \$
--	---------------

IMPOSITIONS DES DROITS 3%

Permis, mutation, intérêts	59 275.00 \$
----------------------------	--------------

	59 275.00 \$
--	--------------

	1 792 428.00 \$
--	-----------------

CHARGES 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 22.9%

Législation	32 252.00 \$
Gestion financière et greffe	299 133.00 \$
Évaluation	13 998.00 \$
Autres	45 799.00 \$
	391 182.00 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE : 0.097%

Service de police	32 692.00 \$
Sécurité incendie	122 906.00 \$
Sécurité civile	262.00 \$
	155 860.00 \$

TRANSPORT 28%

Voirie municipale	248 278.00 \$
Enlèvement neige	252 076.00 \$
Éclairage des rues	2 939.00 \$
Signalisation, circulation	413.00 \$
Quote part Transport adaptée et collectif	1 880.00 \$
	505 586.00 \$

HYGIÈNE DU MILIEU 10.8%

Réseau distribution de l'eau	47 930.00 \$
Fosse septiques	273.00 \$
Réseaux d'égouts	81 830.00 \$
Gestion de matières résiduelles	54 620.00 \$
Gestion de matières recyclables	29 782.00 \$
Quote part Sation de lavage	1 352.00 \$
	215 787.00 \$

Santé et bien-être : 0.1%

OMH et quote-part santé	64.00 \$
-------------------------	----------

URBANISME ET ZONAGE 2.3%

Urbanisme et zonage	8 678.00 \$
Chemin Pelletier - Hydro	100 470.00 \$
Agents et Quotes part MRC dév.	11 771.00 \$
Embellissement - Fleurs	3 807.00 \$
	124 726.00 \$

LOISIRS ET CULTURE : 8.9%

Édifice municipal	28 289.00 \$
Patinoire et plage	24 826.00 \$
Parcs et terrains de jeux	25 798.00 \$
Parc Belvédère	4 027.00 \$
Loisirs. Camp d'été	23 052.00 \$
Bibliothèque	9 099.00 \$
Pavillon, Autres	8 649.00 \$
	123 740.00 \$

FRAIS DE FINANCEMENT 0.035%

Capital et intérêt	13 367.00 \$
Autres	14 918.00 \$
	28 285.00 \$
Total charges	1 545 230.00 \$
Remboursement en capital	32 462.00 \$
Conciliation à des fins fiscales	448 518.00 \$
TOTAL CHARGES ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES	2 026 210.00 \$
EXCÉDENT À DES FINS FISCALES	233 782.00 \$



## ◆ Conformément à la Loi

Chaque année, le maire présente aux citoyens un résumé du **rapport financier** et des **audits externes**. Ces documents ont été déposés à la séance du conseil du **2 juin 2025** (quartier Saint-Guy), tel que prévu par la **Loi sur les cités et villes** (Article 105.2.2).

## 💼 SANTÉ FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Le **vérificateur externe** confirme que les finances de la municipalité sont bien tenues et conformes aux normes publiques.

### ✓ Surplus et réserves

- Carrière-sablière : **80 309,71 \$** : Fosse septiques : **4 820 \$** : Surplus non affecté : **467 410 \$**
- Boues étangs aérés : **14 780 \$** : Aqueduc/égout : **55 402 \$** : Réserve élections : **6 000 \$**

### ➡ Dette à long terme (début 2025)

- **Total** : 756 845 \$
  - TECQ Lac-des-Aigles : 121 486 \$, Loader Saint-Guy : 114 900 \$, Unité d'urgence : 94 400 \$  
Lot Bellavance : 273 700 \$, 95 265\$ pour la TECQ de Saint-Guy, 57 094\$ pour le rang 7 à Saint-Guy.

## \$LANG TAXES MUNICIPALES 2025

- **Taxe foncière** : 1,09 \$/100 \$ d'évaluation
- **Quartier Saint-Guy** : +0,13 \$/100 \$
- **Maison sur le lac** : +0,08 \$/100 \$
- **Aucune hausse** pour : Aqueduc et égout et vidanges fosses septiques
- **Matières résiduelles** : 240 \$/unité

## ㉑ RÉMUNÉRATION DU CONSEIL

Maire : 6 245 \$ + 3 123 \$ (allocation) : **Conseillers** : 2 082 \$ + 1 040 \$ (allocation)

## ✓ RÉALISATIONS 2024

- **Nouvelle directrice générale** : Josée Sirois
- **Achat d'un loader** pour Saint-Guy
- **Soutien à la Maison sur le lac**
- **Subvention obtenue** pour formation : 27 050 \$

## ₹ PROJETS 2025 EN COURS

- **Deux nouveaux parcs** (Ville de Lac-des Aigles et Saint-Guy)
- **Nouveaux chalets** (en partenariat avec le CDL)
- **Projet de 18 logements**
- **Nouveau gym**
- **Nouveau camion de déneigement**
- **Soutien au futur poste d'essence**

## ☰ DOSSIERS GOUVERNEMENTAUX EN COURS

- Conformité des égouts aux **nouvelles normes de phosphate**
- Mise aux normes de l'**abri à sel**
- Finalisation de l'**intégration de Saint-Guy** à la ville

Pierre Bossé,

**PROVINCE DE QUÉBEC  
Ville de Lac-des-Aigles**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/  
secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :**

**RÔLE TRIENNAL 3<sup>e</sup> ANNÉE**

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2024, 2025 et 2026 de la Ville de Lac-des-Aigles ont été déposés au bureau de la soussignée situé au 73, rue Principale à Lac-des-Aigles le 28 août 2025 ;

Que pour l'exercice financier 2026 des rôles d'évaluation foncière 2024, 2025 et 2026 de la Ville de Lac-des-Aigles, une demande de révision prévue par la section 1 chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut-être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification ;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 03-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 03-97 sont disponibles au bureau municipal ;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire mentionné dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Ville de Lac-des-Aigles à l'attention de la secrétaire-trésorière ;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, elle est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

**DONNÉ à Lac-des-Aigles, ce 28<sup>e</sup> jour du mois d'août de l'an deux mil vingt-cinq.**

---

Josée Sirois  
Directrice générale

# PROVINCE DE QUÉBEC

## Ville de Lac-des-Aigles



### **AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale adjointe de la susdite Ville, QUE : -

Lors de la séance du conseil tenue le 12 août 2025, le conseil de la Ville de Lac-des-Aigles a adopté le règlement # 229-25, dont voici quelques extraits :

### **RÈGLEMENT # 229-25 – RÈGLEMENT RELATIF À L'USAGE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET**

**Attendu** que la Ville désire s'assurer de l'entretien adéquat des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet;

**Attendu qu'en** vertu de l'article 25.1 de la *Loi sur les compétences municipales* qui prévoit que « toute Ville locale peut, aux frais du propriétaire de l'immeuble, entretenir tout système privé de traitement des eaux usées d'une résidence isolée au sens du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q., Q-2, r. 22) ou le rendre conforme à ce règlement. »;

#### **ARTICLE 4 PERMIS OBLIGATOIRE**

Toute personne qui désire installer et utiliser un système de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet doit obtenir préalablement un permis de la Ville conformément à l'article 4 du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

#### **ARTICLE 5 INSTALLATION ET UTILISATION**

Un système de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet doit être installé par un entrepreneur autorisé et utilisé conformément aux guides du fabricant. De plus, il est interdit de ne pas brancher, de débrancher ou de ne pas remplacer la lampe d'un système de désinfection par rayonnement ultraviolet, sauf lors de l'entretien fait par la personne désignée.

#### **ARTICLE 4 PERMIS OBLIGATOIRE**

Toute personne qui désire installer et utiliser un système de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet doit obtenir préalablement un permis de la Ville conformément à l'article 4 du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.

#### **ARTICLE 5 INSTALLATION ET UTILISATION**

Un système de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet doit être installé par un entrepreneur autorisé et utilisé conformément aux guides du fabricant. De plus, il est interdit de ne pas brancher, de débrancher ou de ne pas remplacer la lampe d'un système de désinfection par rayonnement ultraviolet, sauf lors de l'entretien fait par la personne désignée.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 73, rue Principale à Lac-des-Aigles sur les heures normales de bureau soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

DONNÉ À LAC-DES-AIGLES, CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DE L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ.

---

Francine Beaulieu  
Directrice générale adjointe

# Avis public d'élection

Municipalité : Ville de Lac-des-Aigles

Date du scrutin : 02-11-2025

Par cet avis public Josée Sirois, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

**1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :**

Poste de mairesse ou maire  
Poste de conseillère ou conseiller 1  
Poste de conseillère ou conseiller 2  
Poste de conseillère ou conseiller 3  
Poste de conseillère ou conseiller 4  
Poste de conseillère ou conseiller 5  
Poste de conseillère ou conseiller 6

**2. Toute déclaration de candidature (Formulaire SM-29) doit être produite au bureau de la présidente d'élection pour recevoir les déclarations de candidature, aux jours et aux heures suivants.**

Du vendredi, le 19 septembre 2025 au vendredi, le 3 octobre 2025

**Horaire**

Lundi	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mardi	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mercredi	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Jeudi	De 8 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Vendredi	De 8 h à 12 h	

**Important à noter : Mercredi, le 24 septembre et jeudi, le 2 octobre : BUREAU FERMÉ**

**Attention : le vendredi le 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.**

**3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.**

**Jour du scrutin : dimanche 2 novembre de 10 h à 20 h**

**Jour de vote par anticipation : dimanche 26 octobre de 12 h à 20 h**

**4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection et adjointe à la présidente : Francine Beaulieu,  
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.**

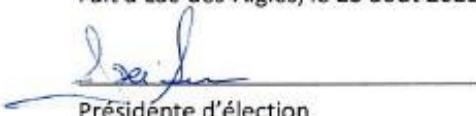
**Présidente d'élection**

Adresse : 73, rue Principale Lac-des-Aigles – Quartier Lac-des-Aigles

Téléphone : 418-7789-2300 # 1

**Signature**

Fait à Lac-des-Aigles, le 25 août 2025



Présidente d'élection

SM-1 (25-01)

*Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99, 174 et 175.*

# Élections municipales

## **Connaître les conditions pour poser votre candidature**

Votre première responsabilité est de vous assurer que vous êtes éligible, c'est-à-dire que vous avez le droit de poser votre candidature. Vous devez le faire avant de prêter serment dans votre déclaration de candidature.

La présidente d'élection ne peut pas vous donner son avis sur votre éligibilité. Pour vérifier si vous pouvez poser votre candidature, vous pouvez consulter les articles de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM) ou communiquer avec une avocate ou un avocat.

### **Les conditions d'éligibilité**

L'éligibilité, c'est le droit de poser sa candidature pour devenir membre du conseil municipal.

#### **Pour être éligible, vous devez :**

**Avoir le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale** de la municipalité en satisfaisant tous les critères suivants le **jour du scrutin** :

- Avoir **18 ans** ou plus ;
- Avoir la citoyenneté canadienne ;
- Ne pas avoir perdu votre droit de vote à cause d'une **tutelle** ;
- Ne pas avoir été reconnu coupable d'une **manoeuvre électorale frauduleuse** au cours des cinq dernières années ;

**ET**

#### **Être dans l'une ou l'autre des situations suivantes :**

- Être domicilié sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins **six mois**, au Québec ;
- Être propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité à la date du scrutin (02-11-2025) ;

**Résider** sur le territoire de la municipalité lors du dépôt de votre déclaration de candidature ;

Ne pas être dans une situation d'inéligibilité.

#### **Pour poser sa candidature :**

**Des formulaires sont disponibles à l'entrée du bureau municipal (Formulaire SM-29 - Version 25-02).**

Le compléter, s'assurer d'avoir obtenu 5 signatures d'appui si poste de conseiller et 10 pour le poste de maire.

L'apporter au bureau de la présidente ou de la secrétaire d'élection, avoir une pièce d'identité, signer devant la responsable

#### **Notre Ville est divisée en districts ?**

Si votre municipalité est divisée en districts, vous pouvez poser votre candidature au poste de votre choix, peu importe où se situe votre résidence ou votre domicile. Toutefois, vous ne pourrez pas voter pour vous si votre résidence est dans un autre district que celui où vous posez votre candidature. (1.1.3 Page 5 du Guide de candidature d'élections Québec).



PROVINCE DE QUÉBEC  
Ville de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite Ville, QUE :

**LA VILLE DE LAC-DES-AIGLES**  
vend par voie de soumissions publiques le bien suivant :



**Vente camion STERLING**  
Camion 10 roues, marque Sterling LT

Année **2007** 12.8L  
Masse nette : 13990kg  
Compteur : 487 772.7 km  
Camion fonctionnel

Le prix minimal est fixé à 10 000 \$.

Le camion peut être vu dans la cour du garage municipal au 13, rue Bélanger à Lac-des-Aigles.

Vendu tel que vu. Aucune garantie de fonctionnement.

Payable lors de la prise de possession qui doit être avant le 15 novembre 2025.

Les soumissions devront parvenir sous enveloppe scellée portant la mention « Soumission Camion Sterling », avant 15 h, heure locale, Jeudi le 30 octobre 2025 au 73, rue Principale, Lac-des-Aigles (PQ) G0K 1V0, tél. : (418) 779-2300 poste 1. Elles seront ouvertes publiquement à la même adresse, à 15 h le même jour.

Donné à Lac-des-Aigles, le 10 septembre 2025

Josée Sirois  
Directrice générale

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Juin 2025 – Juillet 2025 – Août 2025

### RÉSO 145-25 MTQ – CONTRAT D'HIVER

Le MTQ nous accorde un meilleur ajustement à 13 000\$ du km.

Que la Ville de Lac-des-Aigles accepte le Rapport d'estimation reçu le 26 mai du MTQ pour le contrat 6507-45291 des chemins d'hiver de la Ville au montant de 397 683 \$ pour 30,591 kilomètres.

### RÉSO 149-25 RUE PRINCIPALE-DE-SAINT-GU-QUARTIER SAINT-GUY-À OFFICIALISER

La Ville de Lac-des-Aigles possède 2 rues « Principale ».

Que la Ville de Lac-des-Aigles renomme la rue Principale située dans le quartier Saint-Guy, officiellement : Rue Principale-de-Saint-Guy et que les démarches soient faites en conséquence, toponymie, ...

### RÉSO 150-25 RUE BELLAVANCE - QUARTIER SAINT-GUY – À OFFICIALISER

Que la Ville de Lac-des-Aigles nomme officiellement la rue du développement au lac Bellavance : Rue Bellavance et que les démarches soient faites en conséquence, toponymie, ...

### RÉSO 152-25 VENTE DES TERRAINS RUE BELLAVANCE – AUTORISATION DIRECTRICE-GÉNÉRALE

Que la Ville de Lac-des-Aigles autorise la directrice-générale à accepter toute offre pour l'achat de terrain de la rue Bellavance, raisonnable au nom de la Ville de Lac-des-Aigles.

Et la mandate pour signer tout contrat notarié à cet effet conjointement avec le maire.

### RÉSO 153-25 COMMUNICATION DE MASSE À TOUS LES CITOYENS – SITUATION D'URGENCE, COUPURE D'EAU, AVIS D'ÉBULLITION, ...

Afin de rejoindre personnellement chaque citoyen par téléphone en cas de situation d'urgence, coupure d'eau, avis d'ébullition, ... un service Modellium nous offre un service de communication de masse annuel au coût de 2 037 \$ + taxes = 2 342.04 \$.

Ce qui revient à environ 5 \$ par citoyen par année.

Que la Ville de Lac-des-Aigles retienne la Proposition # 2025-00087 de Modellium, au montant de 2 342.04 \$ taxes incluses.

### RÉSO 155-25 PPA-CE

Demande de subvention acceptée pour les travaux aux rangs 1, 2, 4, 5 et 6.

Que la Ville de Lac-des-Aigles remercie notre députée Mme Amélie Dionne et le MTQ pour cette subvention de 25 000 \$ et procède aux travaux.

### RÉSO 169-25 SALLE D'EXERCICE (GYM) - BAIL

Que la Ville de Lac-des-Aigles signe un bail de location du local emménagé en salle d'exercice (GYM), au sous-sol du Centre d'interprétation des salmonidés, avec le CDL pour faire la gestion du GYM.

Que le maire et la DG soient autorisés à signer ce bail.

### RÉSO 172-25 BAIL PARC NATUR'AILES ET CDL

Que la Ville de Lac-des-Aigles signe un bail avec le CDL pour leur transférer la gestion du Parc Natur'Ailes (chalets et camping).

Que le maire et la DG soient autorisés à signer ce bail.

### RÉSO 174-25 THERMOPOMPE GARDERIE

Le SLIM qui était à l'ancien bureau municipal a rendu l'âme.

Que la Ville de Lac-des-Aigles fasse l'achat d'une thermopompe pour le local que la garderie les Calinours occupe dans nos locaux au 75, rue Principale. (auprès du fournisseur Réfrigération RC ou autre).

## **RAPPORT – SAINT-JEAN-BAPTISTE**

La fête de la Saint-Jean-Baptiste au Lac-des-Aigles a eu lieu, Samedi, le 28 juin. Dîner hot-dog gratuits, Tournoi de fers, Souper Méchoui (Resto chez Lelou), Soirée dansante à 20 h avec le chansonnier Sébastien Caron, suivi de DJ Lévesque et à 21 h Feux d'artifice.

Jeux d'adresse organisés par les pompiers, jeux gonflables, maquillage

Hot-dog, feux d'artifice et musique aux frais de la municipalité

La tenue du Bar a été fait par le Comité (Club) du Pickleball, Vicky Ouellet.

Environ 90 soupers de servis.

## **RÉSO 178-25 AIRBNB TERRAIN LAC BELLAVANCE**

Que la Ville de Lac-des-Aigles modifie son règlement afin que les AIRBNB soient autorisés sur son territoire.

## **RÉSO 181-25 CAMION INCENDIE**

Le directeur du service incendie M. Jonathan Leblanc Breault est présent et explique l'état du camion.

Que la Ville de Lac-des-Aigles procède aux réparations nécessaires sur le camion incendie # 445 ou demande des soumissions pour un camion usagé s'il n'est pas réparable.

## **RÉSO 182-25 VITESSE RUE SIROIS**

Que la Ville de Lac-des-Aigles contacte son policier parrain afin de lui demander de faire du RADAR sur la rue Sirois dont la vitesse a été diminuée à 30 Km /h et que tous les véhicules circulent à des vitesses excessives.

Beaucoup d'enfants demeurent sur cette rue et cette vitesse nuit dangereusement à leur sécurité

# **Correspondance (Juin-Juillet-Août)**

---

1. Reçu lettre du MAMH du 30 avril, nous informant que la Ville recevra un montant de 65 884 \$ pour la répartition d'une partie de la taxe de vente du Québec, tel que budgété (GL 01-37251).
2. Reçu communiqué de la FQM le 8 mai nous informant de la relance du programme RénoRégion.
3. Reçu courriel le 22 mai que le Concours annuel 2025 de Tourisme Témiscouata est en cours. À gagner un Forfait d'une valeur de 500 \$ à l'auberge du chemin Faisant de Témiscouata-sur-le-Lac.
4. L'association des directeurs municipaux du Québec nous informe qu'à compter du 1<sup>er</sup> juin, les organismes municipaux ne pourront pas conclure de contrat avec des entreprises qui, durant une période de 6 mois, emploient 25 personnes ou plus, lorsque cette entreprise ne possède pas d'attestation d'inscription auprès de l'Office québécoise de la langue française (OQLF), n'a pas fourni l'analyse de sa situation linguistique,...
5. Reçu lettre du Gouvernement du Québec pour le Programme d'aide à la voirie locale Volet Entretien 2025-2026, nous accordant un montant de 200 131\$.
6. Reçu lettre du MAMH par courriel datée du 28 mai, nous informant qu'un montant de 142 549 \$ sera déposé (GL 01-37250) pour la péréquation le 30 juin 2025.
7. Reçu autre courriel, qu'un montant de 57 000 \$ péréquation-neutralité, nous sera aussi versé.
8. Les compensations pour terres publiques de la Ville, de 34 619 \$ a été déposé le 25 juin.
9. La Commission de la toponymie officialisera le nom de la « Rue du Vallon », à la fin d'août.
10. Pour la « Rue Bellavance » et la « Rue Principale-de-Saint-Guy » ce sera vers le 17 septembre.
11. Le programme RénoRégion est réouvert.
12. Reçu courriel de la fondation de la Faune que notre projet de Tournoi de pêche n'a pas été retenu car ceux-ci ne sont pas admissibles au programme. Maintenant il faut cocher pêche en herbe et ensemencement. Et le programme sert à favoriser la relève chez les jeunes pour 2025-2026.
13. Reçu lettre du MAMH que notre demande au FIERH – Financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations abordables (FIERH) – La maison sur le lac, que notre demande envoyée en novembre (Rés 271-24) n'est pas recevable car l'engagement d'aide financière obtenu pour le projet est antérieure au 26 juin 2025

# SERVICE INCENDIE

## Avertisseur de fumée

L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique.

- Remplacez périodiquement sa pile ou utilisez, si possible, une pile longue durée comme une pile au lithium.
- Ne retirez jamais la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche de sourdine de l'appareil.
- Tout avertisseur de fumée doit être remplacé 10 ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si aucune date de fabrication n'est indiquée, l'avertisseur de fumée doit être remplacé sans délai (Source : *Code de sécurité du Québec (CBS)*)

## **Comment choisir un avertisseur de fumée**

- L'avertisseur de fumée à ionisation est le plus courant. Il s'installe près des chambres à coucher.
- L'avertisseur de fumée à cellule photoélectrique s'installe près de la cuisine, de la salle de bain et des appareils de chauffage, car il déclenche moins d'alarmes inutiles causées par les vapeurs d'humidité ou de cuisson.
- L'avertisseur muni d'une pile longue durée au lithium constitue un choix avantageux. La pile, située dans un compartiment scellé, a une durée de vie de dix ans.
- Si un occupant est sourd ou malentendant, il est recommandé d'installer des avertisseurs de fumée qui combinent une lumière stroboscopique et du son.
- Dans les constructions neuves, l'avertisseur de fumée doit être relié au système électrique. Il devrait idéalement contenir une pile d'appoint en cas de panne de courant.
- Le logo « ULC » du Laboratoire des assureurs du Canada doit apparaître sur l'avertisseur de fumée, indiquant qu'il répond aux normes canadiennes.

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone.

Seul un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) peut le faire.

Il est recommandé de changer les piles de vos détecteur 2 fois par année, à moins qu'ils ne soient munis d'une pile longue durée de 10 ans.

Si ce n'est déjà fait, il serait primordial de ramoner vos cheminées et ce, à chaque automne. Conservez une preuve de la date du ramonage que vous l'avez fait ou que vous l'avez fait faire.

Tous ces petits gestes peuvent semblés banals et trop souvent, nous les remettons à plus tard. Mais pour notre sécurité ainsi que pour les personnes qui nous sont chère, s'il vous plaît, soyons assidu et prenons cela très au sérieux.

**Jonathan Leblanc Breault**  
**Directeur de votre service incendie**  
**418-509-8223**

# UN NOUVEAU JOYAU TOURISTIQUE S'OUVRE À LAC-DES-AIGLES

10 juillet 2025

La Corporation de développement de Lac-des-Aigles est fière d'annoncer l'ouverture officielle du Centre d'interprétation des salmonidés et des écosystèmes aquatiques, une initiative novatrice qui promet de devenir un attrait touristique incontournable dans la région du Bas Saint-Laurent.

Aménagé dans l'ancienne église du village, entièrement restaurée pour accueillir le Centre, ce dernier propose une exposition immersive qui plonge les visiteurs au cœur de l'univers captivant des salmonidés — cette vaste famille de poissons regroupant les saumons, les truites et les ombles — tout en mettant en valeur la richesse et la complexité des écosystèmes aquatiques qui les abritent.

« Nous cherchions une idée forte pour dynamiser notre milieu et offrir à la fois aux résidents du Bas Saint-Laurent et aux touristes de passage une expérience unique. Le Centre répond à cette ambition en mettant en valeur notre héritage culturel, historique et naturel », affirme Monsieur Réal Vaudry, président de la Corporation de développement de Lac-des-Aigles.

En plus de l'exposition, le site propose déjà la location de chalets et de quelques sites de camping, et prévoit enrichir son offre dans les mois à venir avec des activités complémentaires qui rejoindront tous les publics.

Situé au Milieu de Mille Lieux, à mi-chemin entre le fleuve Saint-Laurent et le Lac-Témiscouata, le long de la route 232, le Centre d'interprétation est une halte incontournable pour les voyageurs curieux, les passionnés de nature, de pêche et d'aventure.

Une nouvelle destination unique vous attend à Lac-des-Aigles !

Venez vivre une expérience immersive qui éveillera tous vos sens !

Toute la communauté désire remercier les organismes qui ont contribué financièrement à ce projet majeur pour la région :  
CPRQ - Conseil du patrimoine religieux du Québec  
Tourisme Québec - PARIT-  
Développement Économique Canada DEC  
Desjardins Fonds du Grand Mouvement  
MRC Témiscouata- fonds Éolien et FRR

« Porté par des membres passionnés de la communauté, ce projet représente un véritable tour de force. La qualité de la réalisation dépasse les attentes et saura assurément étonner les visiteurs par son audace, sa richesse de contenu et ses activités interactives qui plairont à toute la famille. Je suis particulièrement fière de cet accomplissement unique dans notre région, qui met en valeur notre patrimoine naturel et collectif. Je me réjouis que notre gouvernement ait pu contribuer à hauteur de 3,8 M\$ à la concrétisation de cette nouvelle attraction! », déclare, Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup – Témiscouata – Les Basques.

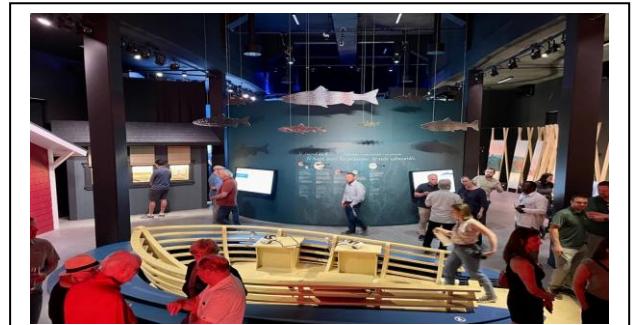
La contribution du gouvernement du Québec a été essentielle à la concrétisation de ce projet d'envergure. Le ministère de la Culture et des Communications a accordé une aide de 1,9 M\$ pour la reconversion de l'église en un espace muséal permanent, permettant ainsi de préserver et de mettre en valeur ce bâtiment patrimonial emblématique. De son côté, le ministère du Tourisme a octroyé un soutien financier de 1,8 M\$, visant à valoriser le patrimoine naturel de la région, à enrichir l'offre touristique et à accroître l'attractivité du territoire auprès des visiteurs.

L'honorable Mélanie Joly, ministre de l'Industrie et ministre responsable de DEC déclare : « Développer le tourisme dans les régions du Québec est une priorité pour le gouvernement du Canada. La contribution financière que DEC a accordée à la Corporation de développement de Lac-des-Aigles constitue une excellente nouvelle et permettra de renforcer l'attractivité et le dynamisme du Bas-Saint-Laurent. Grâce aux investissements dans les expériences touristiques comme celles du Centre d'interprétation des salmonidés et des écosystèmes aquatiques inauguré aujourd'hui, nous sommes prêts à recevoir les touristes d'ici et d'ailleurs. Félicitations pour ce projet prometteur qui contribuera assurément à faire de la région une destination incontournable ! »

Pour information pour planifier une visite :

Centre d'interprétation des salmonidés et des écosystèmes aquatiques  
72 b rue Principale, Lac-des-Aigles  
Téléphone 1-877-651-3275  
Courriel : [info@cisealda.com](mailto:info@cisealda.com)

Site Web : [cisealda.com](http://cisealda.com)



# INFO BIBLIO SEPTEMBRE 2025

Nouveaux Livres achetés depuis la dernière parution du journal

## *Pour les adultes*

<i>Nouveauté</i>		
<b>Série-seul ou suite</b>	<b>Titre du volume</b>	<b>Auteur</b>
Tome 1-2-3	La femme de ménage	Freida McFadden
	La prof	Freida McFadden
	La psy	Freida McFadden
Tome 1-2	Et j'ai dit non	Louise Tremblay D'Essiambre
Tome 1-2	Les étrangères de Saint-Michel	Stéphanie Martin

## *Pour les enfants*

<i>Nouveauté</i>		
<b>Série-seul ou suite</b>	<b>Titre du volume</b>	<b>Auteur</b>
Tome 13	Lucie la moufette qui pète	Shallow et Vannara
Tome 16	Ti-Guy la puck: voler la vedette	Geneviève Guilbault
Mon P'tit big à moi	Criminou recherché	Richard Petit et Juliette Miron
Mon p'tit big à moi	Yaaah! Il y a une école sous mon lit!	Richard Petit et Mika
Mon mini big à moi	Bacon la Tranche détective grillé 2	Dominique de Loppinot
	Raconte-moi : Cole Caufield	Joanie Godin
	Raconte-moi : Nick Suzuki	Joanie Godin
Tome 1-2-3-4-5-5.1- 5.2 TRILLER	Anna Caritas : Le sacrilège Anna Caritas : Les damnés Anna Caritas : Outre-tombe Anna Caritas : Le carnage Anna Caritas : Adeste Fidèles Anna Caritas : L'Éveilleur partie 1 Anna Caritas : L'Éveilleur partie 2	Patrick Isabelle

# VENTE DE LIVRES USAGÉS

Le 2 août a eu lieu notre vente annuelle de livres usagées. Nous avons amassé \$309.10. Ce fût un franc succès, merci à tous ceux et celles qui sont venus nous encourager. L'argent servira à faire l'achat de nouveaux livres.

Pour les personnes qui n'ont pu venir à cette vente il reste de bons livres à vendre à la bibliothèque au cout de \$1.00 du livre.

Si vous avez des livres à donner nous sommes toujours preneurs. Nous sommes à nous construire une banque de livres pour notre prochaine vente en 2026.

## CONCOURS et ANIMATIONS

### **& Le Club de lecture d'été TD**

Le Club de lecture d'été TD a fonctionné cet été avec les enfants des jeux d'été. Merci aux monitrices qui ont bien voulu recevoir l'animatrice.

**De beaux prix étaient rattachés à ce club de lecture !**

### **& ANIMATION LECTURE HALLOWEEN**

L'animation lecture sur le thème de l'halloween aura lieu MARDI 28 octobre à 18h30 à la bibliothèque.



### **& SENTIER DES CONTES**

Cette année au lieu du sentier des contes et des tirages de vélos le comité ÉLÉ (Éveil à la lecture et l'écriture) a décidé de faire 4 tirages pendant l'année parmi tous ceux et celles qui complèteront leur passeport lecture et ce dans chacune des bibliothèques (Lac-des aigles- Biencourt et Squatec). En plus de se mériter un livre gratuit, lorsque le passeport est terminé, les enfants qui auront remplis leur passeport lecture, auront la chance de participer à un tirage pour gagner une carte cadeau d'une valeur de \$100.00 chez BUREAU PLUS. Le premier tirage aura lieu en décembre 2025. Le but du passeport lecture est de stimuler le goût de la lecture chez les jeunes.

### **NOUVEAUTÉ :**

À compter du 1 octobre il y aura un passeport lecture pour les enfants de 12-17 ans.

PONT PAYANT : Pour amasser des sous qui permettront de remettre ces certificats cadeaux il y aura un pont payant à Squatec VENDREDI le 17 octobre DE 10 hres à 15h00. Alors si vous passer par là donner généreusement.

### **& JEUX DE SOCIÉTÉ**

Des jeux de société sont disponibles pour la location pour les jeunes, il y aura de nouveaux jeux en octobre puisqu'il y aura rotation avec les bibliothèques de Biencourt et de Squatec.

### **& JOURNÉE DE LA CULTURE**

En collaboration avec le comité ÉLÉ et les bibliothèques de Lac des Aigles- Biencourt et Squatec il y aura une belle programmation pour la journée de la culture. Cette journée aura lieu samedi le 27 septembre. L'an dernier la journée de la culture a eu lieu à Lac des Aigles, cette année elle aura lieu à Squatec. La programmation sera dévoilée sous peu par le biais de l'école (l'envoi de courriel aux parents), des sites facebook...

***Le comité de la bibliothèque vous souhaite un bel automne !***



## Le Parc Natur'Ailes ouvert à l'année, maintenant sous la gestion du CISEA

Bonne nouvelle pour les citoyens et visiteurs de Lac-des-Aigles : le Centre d'interprétation des salmonidés et des écosystèmes aquatiques (CISEA) est désormais gestionnaire du Parc Natur'Ailes. Chalets, camping et activités sont maintenant accessibles à l'année, permettant de profiter pleinement de notre magnifique territoire en toute saison.

### *Chalets à louer dès maintenant*

Chalets 2 et 3 : 103,00 \$ + taxes la nuitée

- Une chambre et un divan-lit

- Les chiens sont acceptés dans ces deux unités

Les nouveaux chalets sont aussi maintenant disponibles pour la location

Chalets 4 et 5 : 159,00 \$ + taxes la nuitée

- Deux chambres spacieuses

- Confort idéal pour les familles ou séjours prolongés

### *Venez aussi découvrir le CISEA*

En plus de l'hébergement, ne manquez pas de visiter le Centre d'interprétation des salmonidés et des écosystèmes aquatiques. Une exposition permanente à la fine pointe de la technologie vous y attend, venez découvrir :

- Le monde fascinant du saumon et des poissons d'eau douce
- L'importance de nos écosystèmes aquatiques
- Des contenus éducatifs et interactifs pour petits et grands

Une expérience à découvrir dans l'église vous ne le regretterez pas !

Le centre contribue à la mise en valeur de notre patrimoine naturel tout en offrant une expérience enrichissante aux visiteurs.

Que ce soit pour une escapade hivernale au chalet, une fin de semaine de camping en été ou une visite éducative au centre, le Parc Natur'Ailes vous accueille à l'année.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à venir nous voir à l'église cela nous fera plaisir de vous rencontrer

👉 Pour réserver ou pour information :

📞 1-877-651-3275

**De toute l'équipe du CISEA**

# Recette d'automne

## Ingédients

- 225 g (1 1/2 tasse) de farine tout usage non blanchie
- 10 ml (2 c. à thé) de poudre à pâte
- 5 ml (1 c. à thé) de bicarbonate de soude
- 5 ml (1 c. à thé) de cannelle moulue
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de gingembre moulu
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de cardamome moulu
- 1 ml (1/4 c. à thé) de muscade moulu
- 1 ml (1/4 c. à thé) de sel
- 210 g (1 tasse) de cassonade
- 250 ml (1 tasse) de purée de citrouille maison ou du commerce
- 125 ml (1/2 tasse) d'huile de canola
- 2 œufs
- 30 ml (2 c. à soupe) de graines de citrouille

## Pain à la citrouille

- Préparation 15 min
- Cuisson 50 min
- Portions 8



## Préparation

- Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Beurrer un moule à pain de 23 x 13 cm (9 x 5 po) et le tapisser d'une bande de papier parchemin en la laissant dépasser sur deux côtés.
- Dans un bol, mélanger la farine, la poudre à pâte, le bicarbonate, les épices et le sel.
- Dans un autre bol, fouetter la cassonade avec la purée de citrouille, l'huile et les œufs au batteur électrique jusqu'à ce que le mélange épaississe. À la cuillère de bois, incorporer les ingrédients secs jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Répartir la pâte dans le moule, puis parsemer des graines de citrouille.
- Cuire au four de 50 à 55 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre du pain en ressorte propre. Laisser tiédir sur une grille. Démouler et couper en tranches.



**Le 13 septembre** de 10h30h à 14h30 h au Centre des loisirs Diane Roy, le Centre des femmes organise « une journée festive à la découverte des organismes ». Le groupe l'Aire de l'ENVOL sera présent. Les terrains de Pickleball, le jeu de pétanque et les quilles finlandaises seront à votre disposition.

Au plaisir de vous voir.

## ACTIVITÉS À VENIR EN OCTOBRE

Mercredi 1 octobre ; **Coulage acrylique** ; inscription obligatoire

Mercredi 8 octobre ; **Jeux de cartes ou jeux de société**.

Mercredi 15 octobre ; **Bricolage de Noël** ; inscription obligatoire

Mercredi 22 octobre ; **Jeux de cartes et jeux de société**.

Mercredi 28 octobre ; **Décorations d'Halloween** ; inscription obligatoire

### TAI CHI CHUAN - INSCRIPTION OBLIGATOIRE.

À partir du **lundi 6 octobre**,

8 COURS seront donnés au Lac-des-Aigles,

Dès 9h15 heures.

Cout ; 110\$ par personne.

Le local reste à déterminer selon le nombre d'inscription.

Apporter vos sous au premier cours.



### Samedi le 11 octobre

Un **rallye bottine** est organisé dans notre village. Le premier départ est prévu à 14h00 h au Centre Diane Roy. Inscription ; \$5.00 par personne. Le total des sommes reçues pour les inscriptions sera remis en bourses à la fin de l'activité.

Des hots dog seront servis en fin d'après-midi vers 4h30 – 5h00. Cout ; 1\$

Nous vous attendons en grand nombre.

Remis au lendemain en cas de pluie.

Des activités d'aquaform, de gym-cerveau, un tournoi de charlemagne et une activité de quilles vous seront éventuellement offertes.

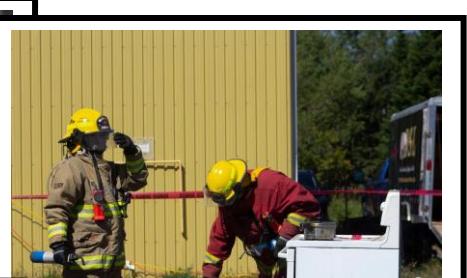
*Suivez-nous sur la page Facebook*

Horaires des messes de Lac-des-Aigles À la salle municipale

Dimanche le 28 septembre : 09 : 00 Messe

Dimanche le 26 octobre : 09 : 00 Messe

Dimanche le 16 novembre : 09 : 00 Messe



## PRIX POUR CONTRIBUTION VOLONTAIRE

### 1er Prix

Forfait vacance pour 2 personnes

Chalet, chaloupe moteur, 4 jours et 3 nuits

Monsieur Tom Dubé

### 2e prix

Golf Val-Neigette

1 Foursome (voiturette incluse)

Madame Raymonde Beaulieu

### 3e prix

Parc National du Lac Témiscouata

Laisser passer double (Dans toutes les Sépaq)

Madame Cassandra Boucher

### 4e prix

Forêt de Maître Corbeau

Passe familiale gratuite une journée

Monsieur Michael Bourgoin

### 5e Prix

Réserve Faunique Duchénier

2 nuitées en prêt à camper

Monsieur Berthier Beaulieu

### 6e prix

En Forêt, une nuitée

Séjour Boréal

Madame Myriam Leblanc

## PRIX POUR LES BILLETS DE PARTAGE

### 3 Prix de 226,00\$

Monsieur Patrice Landry

Madame Nathalie Belisle

Monsieur Germain Sirois

Merci à tous les bénévoles, participants.

Ce fût un SUCCÈS grâce à vous !!!

Louis-Ange Bouchard  
Président au nom du comité organisateur

**FÉLICITATIONS À TOUS LES GAGNANTS !!!**



# DES NOUVELLES DE VOTRE MAISON DE LA FAMILLE



C'est quoi les ateliers PEP ?

**Ateliers Parents-Enfants-Plaisir**

Un moment complice pour jouer, rire, bouger et apprendre ensemble dans un environnement chaleureux et accueillant !

Activités variées : jeux, bricolage, chansons, histoires

Favorise le développement global de l'enfant

Plaisir

Échanges entre familles

Renforce le lien parent-enfant

Infos et inscription : 418 499-2633 poste 7

Activités automne 2025 à Biencourt !!!

**PROGRAMMATION ATELIERS PEP 0-5 ANS**  
Les mardis de 9h à 11h à Biencourt à la Maison de la famille du Témiscouata

23 septembre	30 septembre	7 octobre
Faisons connaissance	Haut comme 3 pommes	L'automne et ses couleurs
14 octobre	21 octobre	28 octobre
Séance photo PEP	Master Chef PEP	Chair de poule
7 novembre	18 novembre	25 novembre
Parcours moteur	Les 5 sens	À la découverte des mots

Infos et inscriptions: 418-499-2633 Poste 7

Une halte-garderie c'est quoi ?

Besoin d'un petit répit ou d'un moment pour vous ?

Laissez votre enfant en toute confiance dans un milieu chaleureux, sécuritaire et stimulant.

Pour les enfants de 0 à 5 ans  
Jeux, activités, socialisation  
Encadrement par une éducatrice bienveillante

Lundi, mercredi et jeudi  
de 9h00 à 16h00

Réservation obligatoire : 418 499-2633 poste 6

Une friperie pour tous !!!

**FRIPERIE**

Nouvelle vie pour vos vêtements... et petits prix pour toute la famille!

Venez découvrir la friperie de la Maison de la Famille du Témiscouata

- Vêtements pour toute la famille
- Articles usagés à petits prix
- Ambiance chaleureuse et accueil convivial

En achetant à la friperie, vous :

- ✓ Économisez \$
- ✓ Encouragez le réemploi 🌎
- ✓ Réduisez votre empreinte écologique 💡

DU LUNDI AU JEUDI 8H30 À 12H  
13H À 16H30

OUVERT LE DERNIER SAMEDI DU MOIS DE 9H À 15H

INFOS : 418-499-2633 POSTE 8

ADRESSE : 2 RUE PRINCIPALE EST, BIENCOURT

PARTAGEZ LA BONNE NOUVELLE ET VENEZ FAIRE DE BELLES TROUVEES!

# Passeport de lecture



## Lire, ça paye!

Le Passeport de lecture est de retour dans les bibliothèques de Lac-des-Aigles, Squatèc et Biencourt!

À chaque visite, fais apposer une étampe dans ton passeport!

Une fois complété, ton passeport t'inscrit automatiquement au tirage d'une carte-cadeau de 100 \$ de chez Buropro Citation.

4 tirages par année, dans chacune des bibliothèques. Le premier tirage aura lieu en décembre 2025.

Plus tu complètes de passeports, plus tu multiplies tes chances de gagner.

Bonne nouvelle : le projet est ouvert aux enfants ET aux adolescents!

Inscrис-toi, complète ton Passeport de lecture et cours la chance de gagner 100 \$!

Par votre Comité d'éveil à la lecture et à l'écriture du Haut-Pays

## Mieux trier, ce n'est pas si compliqué !

Au Témiscouata, la RIDT et les 19 municipalités ont mis en place de **nombreux services gratuits et facilement accessibles** pour inciter les citoyens et entreprises à mieux trier et limiter l'enfouissement qui coûte toujours plus cher.

**Écocentres, dépôts municipaux, recyclage, compostage et divers dépôts spécifiques** sont quelques exemples de services de proximité existants. Les dernières statistiques montrent des améliorations, par exemple le tonnage de déchets enfouis à diminuer de 15 % depuis 2022 et, encore cette année, près de 40 000 utilisateurs se rendront dans un des 4 écocentres pour y apporter leurs matériaux.

Malgré cet intérêt marqué d'une grande partie des utilisateurs et leur sensibilité à bien trier, la RIDT constate encore que certains ne participent pas ou utilisent mal les services disponibles, ce qui peut contaminer le bon tri des autres personnes.

Depuis la fin de l'été, **la réglementation municipale a été mise à jour et uniformisée au Témiscouata** afin que les utilisateurs aient **l'obligation de participer activement au tri des matières résiduelles**.

- Il est dorénavant interdit de mettre aux déchets plusieurs matières pour lesquelles un service de recyclage existe.  
Matières recyclables, contenants consignés, résidus verts, matériaux de construction, plastiques agricoles ou acériques ou produits dangereux ne doivent donc plus aller aux poubelles.
- L'utilisation et la conformité des contenants des collectes (bacs ou conteneurs) doivent respecter des normes plus précises.  
Il est d'ailleurs interdit de modifier des contenants ou de les utiliser à d'autres fins.  
La RIDT fournit gratuitement les contenants de récupération ou pour le tri des matières compostables, il suffit d'en faire la demande.

Dès cet automne, la RIDT fera de la sensibilisation auprès des différents utilisateurs, citoyens ou entreprises pour les informer des bons gestes à poser et des nouvelles règles à respecter plus en détail.

Plusieurs moyens de suivi sont déjà présents dans les camions de collecte et permettront de cibler les endroits les plus problématiques pour les sensibiliser directement. D'ores et déjà, en cas de problème important, il est possible que les contenants ne soient plus vidés tant que l'utilisateur n'aura pas pris les mesures nécessaires.

Vous souhaitez en savoir plus, consultez le site web [ridt.ca](http://ridt.ca) ou contactez la RIDT.

## RÉSULTAT DU TIRAGE DES DONS VOLONTAIRES POUR LA FABRIQUE

Juin 2025 : Le gagnant des dons volontaires de la fabrique de Lac-des-Aigles pour mars est **M. Denis Gilbert** au montant de **215.00\$**. Félicitation ☺

Juillet 2025 : La gagnante des dons volontaires de la fabrique de Lac-des-Aigles pour avril est **M. Dany Bouchard** au montant de **190.00\$**. Félicitation ☺

Aout 2025 : Le gagnant des dons volontaires de la fabrique de Lac-des-Aigles pour mai est **M. Gilles Roussel** au montant de **177.50\$**. Félicitation ☺

**Billets en vente au Dépanneur Chez Carolie au coût de 5\$**



### Avis aux parents d'un nouveau - né



*La ville de Lac-des-Aigles offre aux parents un certificat cadeau au montant de 100.00\$ à utiliser au Dépanneur chez Carolie.*

Passez-nous voir au bureau municipal.

**N'hésitez pas à nous faire parvenir une photo de votre Nouveau-né que nous afficherons dans le prochain journal municipal.**

[tania@lacdesaigles.ca](mailto:tania@lacdesaigles.ca)



Bonjour je suis bébé Noah Rioux

Je suis né le 31 juillet 2025

À 17h14

À la naissance je pesais 7 lbs et 1 oz

À la naissance je mesurais 51 cm

Mon papa s'appelle Dylan Rioux

Ma maman s'appelle Brittany Rodrigue



# Calendrier des événements à venir en 2025 à Lac-des-Aigles

Vendredi, 19 sept.	Premier jour pour déposer sa candidature aux élections
Jeudi, 2 octobre	Réunion du conseil 19h30
Vendredi, le 3 octobre	Dernier jour pour poser sa candidature avant 16h30
Samedi, 11 octobre	Rallye Bottine Loisirs – 14h
Lundi, 13 octobre	Bureau fermé – Action de grâce
Dimanche, le 26 octobre	Bureau vote anticipation – 12h à 20h
Mardi, le 28 octobre	Animation lecture Biblio – 18 h 30
Dimanche, 2 novembre	Reculer l'heure dans la nuit de samedi à dimanche
Dimanche, 2 novembre	Scrutin municipal – 10h à 20h
Mardi, 11 novembre	Bureau fermé – Jour du Souvenir
Mercredi, 12 novembre	Réunion du conseil 19h30
Lundi, 1 <sup>er</sup> décembre	Réunion du conseil 19h30

## Maison des Jeunes “La Piôle”

### Horaire régulière

Lundi mardi et dimanche : **FERMÉ**

Mercredi et jeudi : **18 h 00 à 21 h 00**

Vendredi et samedi : **18 h 00 à 22 h 00**



### 🎉 GRANDE OUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU GYM ! 🎉

C'est officiel ! Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de notre tout nouveau gym.

Un espace moderne, convivial et entièrement équipé pour vous aider à atteindre vos objectifs de mise en forme.

🌟 Au programme :

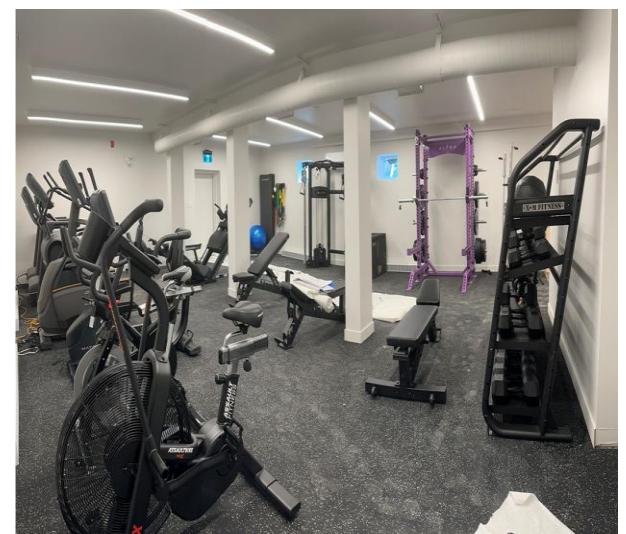
- Appareils de musculation et cardio haut de gamme
  - Espace libre pour entraînement fonctionnel
  - Ambiance motivante et dynamique
  - Plans d'entraînement adaptés à tous les niveaux

📅 Date d'ouverture : 2 septembre 2025

🔑 Adresse : 72-b rue Principale (sous-sol de l'église)

Venez découvrir nos installations 🌟

Pour information : 418-779-2300 poste 3 ou  
[tania@lacdesaigles.ca](mailto:tania@lacdesaigles.ca)



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

## ISABELLE BEAULIEU

**75 A, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0**

Lundi : 13h30 à 15h00

Mardi : 18h30 à 20h00

Mercredi : 18H30 à 20h00

Pour information 418-779-2300 poste 5



## HORAIRE - BUREAU MUNICIPAL

**73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0**

Horaire du bureau municipal :

Lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16h.

Vendredi : 8 h à 12 h et **Fermé à midi**



Pour informations : 418 779-2300 poste 0 et à [info@lacdesaigles.ca](mailto:info@lacdesaigles.ca)

## HORAIRE - BUREAU MUNICIPAL QUARTIER ST-GUY

**52, rue Principale, St-Guy, G0K 1W0**

Horaire du bureau municipal :

Mercredi : 8 h à 15 h



Pour informations : 418 779-2300 poste 6 et à [info@lacdesaigles.ca](mailto:info@lacdesaigles.ca)

# TARIFS POUR LA LOCATION DES LOCAUX MUNICIPAUX

## Salle communautaire - 75, rue Principale (sous-sol)

Capacité de 160  
**125 \$ / location**  
et 25 \$/hre pour le ménage s'il y a lieu



**Pour réserver :** Téléphoner au 418 779-2300 poste 0 ou par courriel à [tania@lacdesaigles.ca](mailto:tania@lacdesaigles.ca)

## Pavillon du lac - 5 rue du Quai

Capacité de 209  
**275\$ / location**  
8.00 \$ / poche de granules

**Important :** La consommation d'alcool est interdite dans nos salles à moins d'obtenir un permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. L'obtention des permis nécessaires est la responsabilité du locataire.



**Pour réserver :** Téléphoner au 418 779-2300 poste 0 ou par courriel à [tania@lacdesaigles.ca](mailto:tania@lacdesaigles.ca)

## Accès Internet Wi-Fi et téléphones dans chaque chalet

### PARC NATUR'AILES - POUR LOCATION

- ✓ Deux (2) chalets toutes saisons (style Chalet suisse)
- ✓ Deux (2) chalets toutes saisons (moderne)
- ✓ Six (6) terrains de camping avec tous les services.



Veuillez contacter **CISEA**, au 418 779-2739

Ou [info@cisealda.com](mailto:info@cisealda.com)

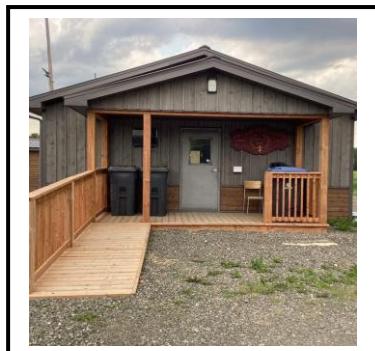


## CENTRE DES LOISIRS DIANE ROY - 3 RUE SIROIS

### Horaire Pickelball (gymnase)

**Dépôt de 100\$  
obligatoire sera remis au  
locataire après  
inspection de la salle.**

Mardi au jeudi  
18 : 00 à 20 : 00  
Dimanche  
9 : 00 à 11 : 00  
13 : 00 à 15 : 00



Capacité de 76  
**125 \$ / location**

**Important :** La consommation d'alcool est interdite dans nos salles à moins d'obtenir un permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. L'obtention des permis nécessaires est la responsabilité du locataire.  
**Pour réserver :** Via FACEBOOK : Centre des loisirs Diane Roy ou par téléphone : 418-779-2300 poste 0

## Membres du conseil municipal et leurs dossiers assignés

Monsieur Pierre Bossé, Maire : dossiers MRC, gestion interne

Monsieur Michel Dubé, conseiller siège 1 : Comité de la bibliothèque, comité d'urbanisme (CCU), Office municipal d'habitation (OMH), travaux publics & suppléant à la RIDT

Monsieur François Labrie, conseiller siège 1 : Quartier St-Guy

Monsieur Serge Demers, conseiller siège 2, maire-suppléant : Association de la Vallée des Lacs (ADVL), Corporation développement (CDL) & TERFA

Madame Vicky Ouellet, conseillère siège 3 : Maison des Jeunes, Matières résiduelles (RIDT), Patrimoine, sécurité incendie & TERFA, comité d'urbanisme (CCU),

Monsieur Richard Daigneault, conseiller siège 3 : Quartier St-Guy

Monsieur Luc Sirois, conseiller siège 4 : Loisirs, sécurité incendie & travaux publics

Madame Gaétane Gagnon, conseillère siège 4 : Quartier St-Guy

Monsieur Simon Bois, conseiller siège 5 : Loisirs & ressources humaines

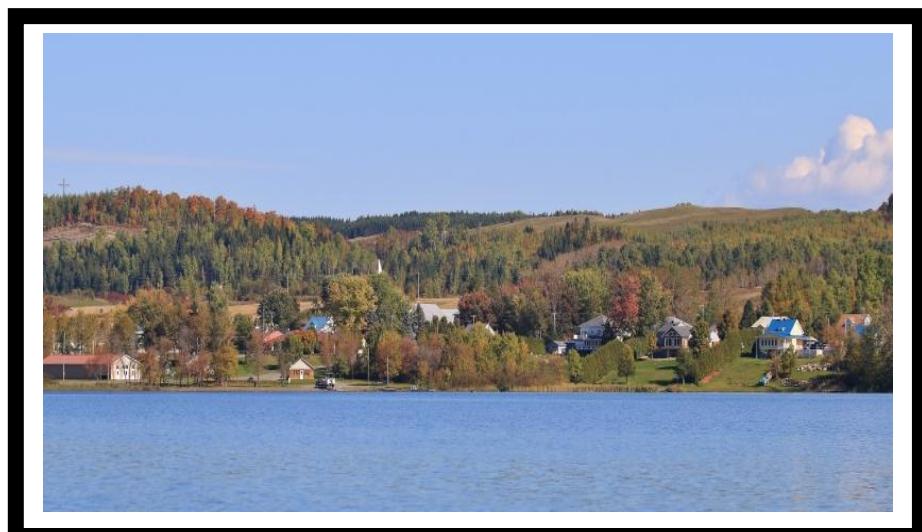
Madame Chantal Gauthier, conseillère siège 5 : Quartier St-Guy

Madame Normande Rioux, conseillère siège 6 : Quartier St-Guy

## Employés municipaux

Mme Josée Sirois	Directrice Générale	418 779-2300 p. 1
Mme Francine Beaulieu	Directrice Générale Adjointe	418 779-2300 p. 2
Mme Tania Khan	Adjointe Administrative	418 779-2300 p. 3
Mme Julie Sirois (Quartier St-Guy)	Aide secrétaire (Lundi LDA Merc. St-Guy)	418 779-2300 p. 4
M. Luc Chiasson	Inspecteur Municipal (Jeudi de 8 :00 à 16 :30)	418 779-2300 p. 4
M. Jonathan Leblanc Breault	Directeur du Service Incendie (Chef)	418-509-8223
M. Yves Caron	Contremaître & Capitaine Pompier	418-730-2859
M. Bernard Paré	Contremaître Quartier St-Guy	418-963-3255
M. Berthier Beaulieu	Responsable des Réseaux Aqueduc et Égout	
M. Luc Caron	Préposé aux travaux publics	
M. Mathieu Lévesque	Préposé aux travaux publics	
M. Francis Bolduc	Préposé aux travaux publics Quartier St-Guy	
M. Marco Beaulieu	Journalier sur appel	
Mme Chantal Corbin	Préposée à l'entretien (73 et 75, rue Principale)	
Mme Lise Leblanc	Responsable de la bibliothèque	

*Nous vous souhaitons  
un magnifique  
automne 2025 ☺*



## Mot de la direction

Cher Pierre,

Alors que s'achève ton deuxième mandat à la tête de notre municipalité, nous tenons à prendre un moment pour te dire, tout simplement... **merci**.

Merci pour ces années d'engagement sincère, de présence constante et d'écoute attentive. Ton mandat n'a pas seulement été marqué par des décisions ou des projets – il a surtout été porté par **une volonté de rassembler**, de faire avancer notre communauté avec humanité.

Pendant ces deux mandats, tu as su insuffler une énergie positive et bâtir, pierre après pierre, un cadre de vie encore plus agréable pour les citoyens. Ton empreinte restera longtemps visible dans notre quotidien.

Mais ce que nous retiendrons surtout, c'est **l'homme de terrain**, accessible, toujours là, que ce soit lors des grands événements municipaux ou des petits tracas du quotidien. Tu as su créer un lien de confiance, basé sur la proximité, la transparence et le respect.

Diriger une municipalité n'est jamais simple, et tu as su faire face aux défis avec calme et détermination, sans jamais perdre de vue l'intérêt collectif.

Aujourd'hui, au moment où tu tournes cette page, nous voulons te témoigner toute notre reconnaissance. Merci pour ta disponibilité, ton écoute, et surtout, **ta passion pour notre communauté**.

Nous te souhaitons une très belle suite, riche en projets, en moments partagés et, espérons-le, toujours en lien avec notre belle municipalité que tu as tant contribué à faire évoluer.

Avec toute notre amitié et notre gratitude.

Julie Sirois

 24

  
François Beauchemin, adj.  
